

COMPTE-RENDU

Séance ordinaire du Conseil Municipal

Mardi 4 octobre 2022 à 19 heures - Salle Roche Close

Date de convocation : 30 septembre 2022

Nombre de conseillers : 15 en exercice, 9 présents, 13 votants

Présents : Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Alain PASTRE, Virginie ISOARD, Céline ROBIN, Corinne LABEILLE, Thomas SILVE, Maxime MUSSO.

Excusés ayant donné pouvoir : Jean REMUSAT ayant donné pouvoir à Dominique BARON, Audrey MANIVET ayant donné pouvoir à Guillaume CHABOT, Fabien PIOLLE ayant donné pouvoir à Corinne LABEILLE et Christophe BESSON ayant donné pouvoir à Céline ROBIN.

Absents : Laurent PASCAL et Fabienne MANCHE

Présidence : Laurent PASCAL, Maire

Secrétariat de séance : Maxime MUSSO

VIE ASSOCIATIVE – FESTIVITES

- Attribution subvention à l'association « Musique dans la vallée » - **Voté à l'unanimité.**

SOCIAL-SANTE-GIP

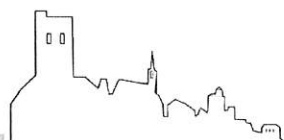
- Mise à jour des tarifs applicables au Jas de Malivert- **Voté à l'unanimité.**

APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Validation d'un devis afférent au déplacement d'un transformateur à la Maison des Jeunes - **Voté à 12 voix pour et 1 abstention (Maxime MUSSO)**
- Décision modificative au budget annexe pôle aqualudique - **Voté à 12 voix pour et 1 abstention (Maxime MUSSO)**
- Décision modificative au budget principal - **Voté à 11 voix pour et 2 abstentions (Maxime MUSSO et Thomas SILVE)**
- Décision modificative au budget annexe chaufferie bois - **Voté à l'unanimité**

URBANISME

- Déclassement du domaine privé de la commune de « l'école » située dans le bâtiment abritant les Gîtes de Pompiéry - **Voté à l'unanimité**
- Modification de la délibération fixant le prix de vente de l'ancien carrefour contact - **Voté à l'unanimité**



▪ Convention de servitudes pour la mise en place d'une ligne électrique souterraine au Grand-Puy - **Voté à l'unanimité**

La séance est levée à 19h40.

